

#### MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION, en charge de la protection sociale généralisée

## Avis d'Appel Public à la Concurrence

## I -Information relative à l'acheteur :

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française — Tél.: (689) 40 46 00 25. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention et par délégation la Directrice de la Santé.

## II-Objet:

Fourniture et installation de deux appareils de désinfection des déchets d'activités de soins à l'hôpital de Taiohae.

# III- Information sur le marché public

Forme : Marché de fourniture

Procédure suivie : Procédure adaptée (LP 321-1 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017)

Délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché au titulaire Lieu d'exécution des prestations : Hôpital de Taiohae, archipel des Marquises

# IV- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

- 1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1;
- 2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° et 4° et n°5 de l'article LP 233-3)

## V- Critères d'attribution:

Les critères par lot sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.daf@sante.gov.pf

### VI- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres :

Remise des candidatures et des offres le **02/08/19 à 12h00** au plus tard, leur validité sera de 180 jours. La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, F CFP.

### VII- Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

## <u>VIII – Date d'envoi du présent avis à la publication :</u>

Envoi le **02/07/2019** à la publication.

Publication sur les supports suivants : <a href="https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/">https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/</a> Journal officiel de la Polynésie française